

# Construction de logements Résultats à fin décembre 2020

## Logements autorisés

Avertissement : les estimations des mises en chantier sont plus fragiles que d'habitude du fait des perturbations liées à la crise sanitaire de l'activité et de la collecte dans la base Sit@del2 (cf. SDES, Stat Info n°336, janvier 2021). Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

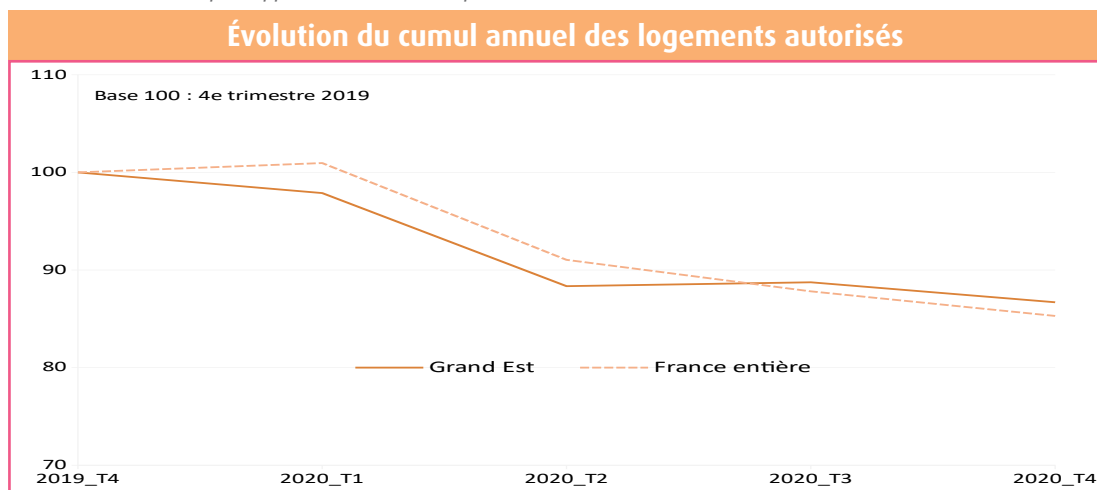
Sur l'ensemble de l'année 2020, le nombre de logements autorisés s'élève pour la région Grand Est à 24 600 unités, soit un repli de 13 % par rapport à l'année 2019. Il s'agit du cumul annuel des autorisations de logements à chaque fin de trimestre le plus bas constaté depuis le début de l'année 2016. Au niveau national, les autorisations de construction affichent un repli de 15 % sur la même période. Au sein du Grand Est, les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, qui regroupent à eux trois plus des deux tiers des autorisations

de construction de logements de la région, affichent des reculs respectifs de 15 %, 6 % et 5 %, soit 1 440 logements en moins pour les trois départements. Les baisses les plus fortes du cumul annuel des autorisations de construction se constatent dans la Marne (-44%), en Meurthe-et-Moselle, (-33%) et dans les Ardennes (-31%). La Haute-Marne, l'Aube et les Vosges sont les seuls départements de la région à afficher une progression du cumul annuel des autorisations de construction de logements à fin décembre 2020.

Nombre de logements autorisés	12 derniers mois (Jan 20 à Déc 20)	N/N-1 (%)*
Ardennes	480	-31
Aube	1 710	15
Marne	2 030	-44
Haute-Marne	420	63
Meurthe-et-Moselle	2 000	-33
Meuse	220	-8
Moselle	5 570	-5
Bas-Rhin	7 000	-6
Haut-Rhin	4 050	-15
Vosges	1 100	6
<b>Région Grand Est</b>	<b>24 600</b>	<b>-13</b>
France entière	381 600	-15

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin décembre 2020

\* douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à décembre 2020

## Logements commencés

Le cumul annuel des logements commencés dans la région s'élève à 22 800 unités à fin décembre 2020, soit un recul de 6 % par rapport au cumul de l'année 2019. Il s'agit du niveau le plus faible constaté depuis le début de l'année 2017. Au niveau national, les logements commencés en 2020 sont en baisse de 7 % par rapport à l'année antérieure.

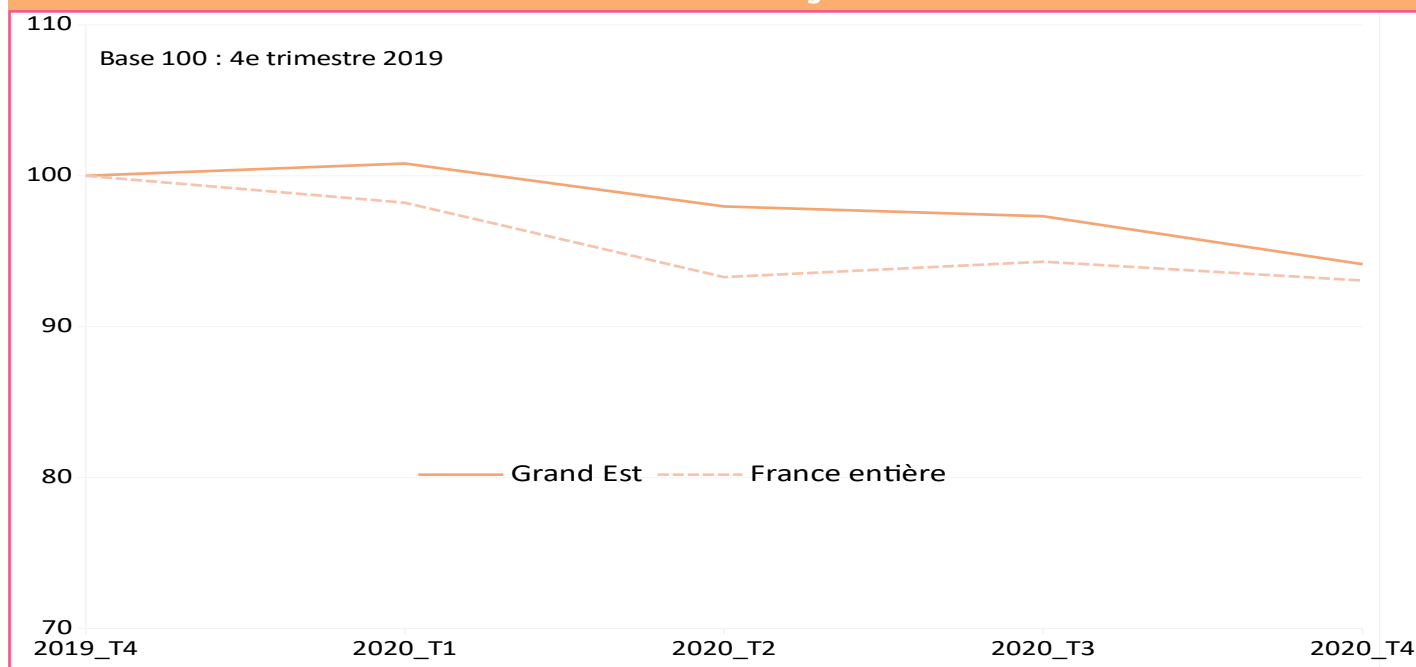
À l'échelle des départements, les constructions sont en fort recul en Meurthe-et-Moselle (-36 %) et dans la Marne (-23 %). La Moselle et le Bas-Rhin, qui regroupent la moitié des mises en chantier de logements de la région, affichent des baisses respectives de 5 % et 1 %. À l'inverse, le Haut-Rhin enregistre une bonne croissance de la construction de logements avec un cumul annuel en progression de 12 % à fin décembre 2020 par rapport à fin décembre 2019.

Dans les autres départements, les évolutions des mises en chantier varient de -25 % dans la Meuse à +114 % en Haute-Marne.

Nombre de logements commencés	12 derniers mois (Jan 20 à Déc 20)	N/N-1 (%)*
Ardennes	460	-13
Aube	1 180	6
Marne	2 490	-23
Haute-Marne	490	114
Meurthe-et-Moselle	1 830	-36
Meuse	170	-25
Moselle	4 660	-5
Bas-Rhin	6 750	-1
Haut-Rhin	3 960	12
Vosges	870	2
<b>Région Grand Est</b>	<b>22 800</b>	<b>-6</b>
France entière	376 700	-7

Source : DREAL Grand Est, Sit@adel2, estimations en date réelle à fin décembre 2020  
\* douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents

### Évolution du cumul annuel des logements commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin décembre 2020

## Type de logements

Sur l'ensemble de l'année 2020, la baisse du cumul annuel des autorisations de logements a touché l'ensemble des segments du marché et plus particulièrement celui des logements collectifs et en résidences, qui chute de 19 %. Parmi les départements où la part du collectif est importante, la Marne affiche le plus fort repli des autorisations de logements collectifs et en résidence (-59 %), suivi de la Meurthe-et-Moselle (-42 %) et du Haut-Rhin (-23 %).

Pour les ouvertures de chantier, la baisse touche également l'ensemble des segments de la construction, mais à l'inverse des autorisations, c'est le parc individuel groupé qui affiche le plus fort repli : -8 % contre -6 % pour les logements collectifs et en résidence.

Parmi les départements dépassant les 1000 ouvertures de chantier, le Haut-Rhin et la Moselle sont ceux qui

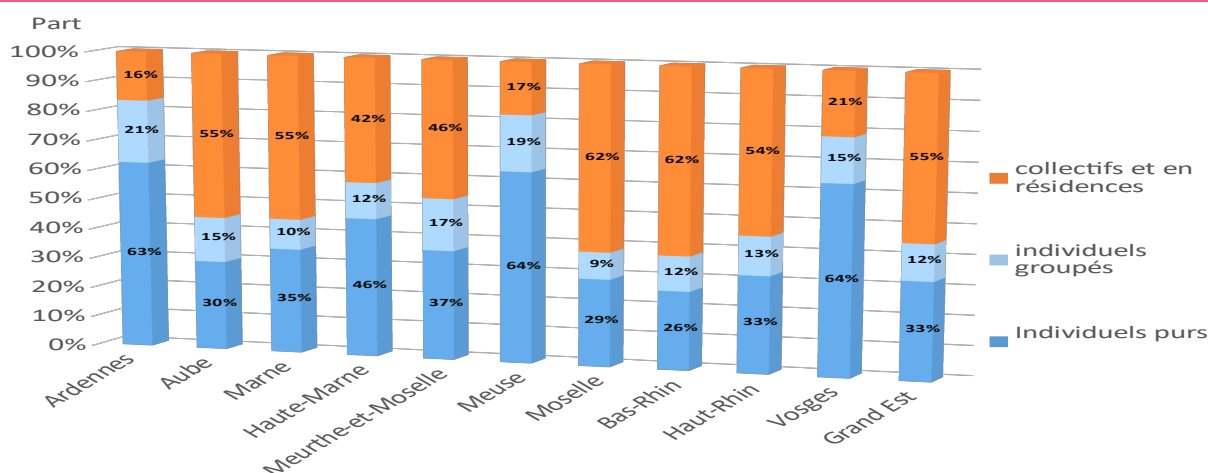
Nombre de logements par type	12 derniers mois (Jan 20 à Déc 20)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière
<b>Logements autorisés</b>	<b>24 600</b>	<b>-13</b>	<b>-15</b>
individuels	11 080	-5	-10
individuels purs	8 070	-6	-9
individuels groupés	3 020	-2	-12
collectifs et en résidence	13 500	-19	-18
<b>Logements commencés</b>	<b>22 800</b>	<b>-6</b>	<b>-7</b>
individuels	9 670	-6	-7
individuels purs	7 190	-6	-7
individuels groupés	2 480	-8	-7
collectifs et en résidence	13 170	-6	-7

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin décembre 2020  
\* douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents

affichent une progression des mises en chantier de logements collectifs et en résidences, respectivement de (+13 %), suivi de la Moselle (+2 %). À l'inverse, la

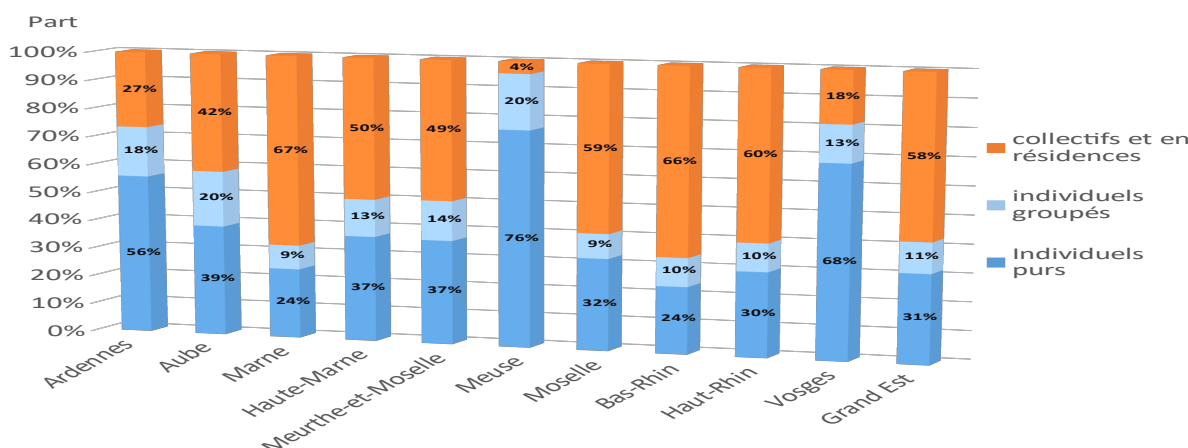
Meurthe-et-Moselle est le département qui enregistre la plus forte décroissance dans ce même secteur (-48 %).

### Cumul des logements autorisés au cours des 12 derniers mois par type



Source : DREAL Grand-Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin décembre 2020

### Cumul des logements commencés au cours des 12 derniers mois par type



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, estimations en date réelle à fin décembre 2020

## Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires. Il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de

l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SDES.

On distingue les logements ordinaires (logements individuels purs ou groupés, logements collectifs) des logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) lesquels se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et

des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

### Avertissement

*Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.*

**Mohamed Mekki**  
Service connaissance  
et développement  
durable

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Grand Est

Service connaissance et développement durable

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038  
57071 Metz Cedex 03

Tél. : 03 87 62 81 00 - Fax : 03 87 62 81 99



Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Directeur de la publication : Hervé Vanlaer  
Rédacteur en chef : Anh-Van Lu  
Mise en page : DREAL Grand Est  
ISSN : 2556-6431